

# PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses\*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

## GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt plus proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien des lisières forestières et des petites pelouses riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

## DES HERBIVORES AU SECOURS DES PELOUSES

Les pelouses\* et les friches sont des milieux très importants sur la commune de Fixin. Il est primordial de préserver toutes les pelouses identifiées sur le territoire, et de poursuivre la gestion par la fauche ou le pâturage des plus grandes unités.

## PRÉSERVONS LA TRANQUILLITÉ DES FALAISES

Les falaises contribuent à la notoriété de la commune de Fixin, notamment à cause de la présence de voies d'escalade dans la Combe des Cent Marches. La nidification du Faucon pèlerin qui fréquente ces rochers est à prendre en considération, ainsi que de la présence de pelouses sèches\* sensibles au piétinement des bords de falaises. Soyez attentifs, un Hibou Grand-Duc pourrait peut-être pousser son chant au crépuscule !

## AVIS DE RECHERCHE

L'Alouette lulu est un oiseau des milieux herbeux ras et secs, avec quelques arbres et arbustes utilisés comme perchoirs. On le trouve dans les pelouses piquetées de buissons et aussi dans les vignobles, où elle se nourrit de graines et d'insectes. Elle hiverne dans les champs et s'installe où la végétation est peu fournie. Typique de la Côte calcaire, on peut entendre son chant dès la mi-février.



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr

## POUR ALLER PLUS LOIN

Forêts de ravin à tilleuls et érables	Pelouses sèches et très sèches	Dalles rocheuses	Végétation des mares
Forêts fraîches à Primevère	Lisières sèches des forêts sur calcaire	Falaises et éboulis calcaires	Végétation des étangs et des cours d'eau
Forêts de hêtres montagnardes	Végétations arbustives à Buis et Genévrier		Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Forêts de chênes pubescents			
Forêts de chênes des plateaux			
Forêts de hêtres des plateaux			
Forêts de hêtres de Plaine			
Boisements de saules			
Lisières forestières humides			



Lisières sèches des forêts sur calcaire © Pierre Juillard

## DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	STATUT DE PROTECTION	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS	☘	Euphorbe de Séguier / Euphorbia seguieriana Neck., 1770			2004
		Aster linosyris / Galatella linosyris (L.) Rchb.f., 1854	Régionale	Vulnérable	2003
		Alysson des montagnes / Alyssum montanum L., 1753		Vulnérable	2003
		Inule à feuilles de spirée / Inula spiraeifolia L., 1759		Vulnérable	2003
		Pâturin de Baden / Poa badensis Haenke ex Willd., 1797		Vulnérable	1999
		Arabette tourette / Pseudoturritis turrita (L.) Al-Shehbaz, 2005		Vulnérable	2015
		Renoncule à feuilles de graminée / Ranunculus gramineus L., 1753		Vulnérable	1999
		Inule des montagnes / Inula montana L., 1753	Régionale	Préoccupation mineure	2012
		Limodore avorté / Limodorum abortivum (L.) Sw., 1799	Régionale	Préoccupation mineure	2010
		Criquet bourdonneur / Stenobothrus nigromaculatus (Herrich-Schäffer, 1840)		En danger	2014
		Ephippigère des vignes / Ephippiger diurnus Dufour, 1841		Vulnérable	2016
		Sylvandre helvète / Hipparchia genava (Fruhstorfer, 1908)		Vulnérable	2014
Mélitée des Digitales / Melitaea aurelia (Nickerl, 1850)		Vulnérable	2012		
Alouette lulu / Lullula arborea (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2010		
FORÊT	☘	Potentille à petites fleurs / Potentilla micrantha Ramond ex DC., 1805		En danger	2015
		Damier du Frêne / Euphydryas maturna	Nationale	En danger	2009
		Bacchante / Lopinga achine (Scopoli, 1763)	Nationale	Quasi-menacé	2012
MILIEUX HUMIDES	☘	Barbitiste des Pyrénées / Isophya pyrenaica (Serville, 1839)		En danger	2009
MILIEUX ROCHEUX	☘	Fulgule milouin / Aythya ferina (Linnaeus, 1758)		Vulnérable	2013
		Daphné des Alpes / Daphne alpina L., 1753	Régionale	En danger	2015
		Athamanthe de Crète / Athamanta cretensis L., 1753		En danger	2006
		Polyode du calcaire / Gymnocarpium robertianum (Hoffm.) Newman, 1851		En danger	2012
		Épervière peu élevée / Hieracium humile Jacq., 1777		Vulnérable	2015
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS	☘	Orpin à feuilles serrées / Sedum dasyphyllum L., 1753		Vulnérable	2004
		Faucon pèlerin / Falco peregrinus (Tunstall, 1771)	Nationale	En danger	2017
VILLAGE ET MILIEUX OUVERTS	☘	Grand Rhinolophe / Rhinolophus ferrumequinum (Schreber, 1774)	Nationale	En danger	2019
		Hirondelle rustique / Hirundo rustica (Linnaeus, 1758)	Nationale	Vulnérable	2018

### LEXIQUE

**Karst** : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques calcaires  
**Liste rouge** : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire  
**Pelouse** : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage



Document réalisé par la Direction de la Biodiversité et du Développement Durable de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges, avec la participation du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, du Conservatoire des Espaces Naturels de Bourgogne, de l'Association Pirouette Cachauète, de la Ligue pour la protection des Oiseaux de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire et de Bourgogne Nature. conception graphique : David Giraudon - Impression : Comipress



# FIXIN

## Plan Local de Biodiversité

Une remarquable diversité de milieux naturels, avec un ensemble de pelouses\*, de forêts et de rochers, exceptionnel pour la Côte d'Or

### Entre herbes rases et cailloux



© Pierre Juillard

Le plateau du Moulin à Vent était auparavant dédié à l'élevage de petits troupeaux. Après son abandon à partir des années 1940, les pelouses\* sèches ont subi une importante reconquête par les arbustes et par les pins noirs. Vous pouvez admirer de nombreuses espèces rares : des reptiles qui recherchent ces milieux secs piquetés de buissons, des oiseaux qui y trouvent alimentation ou refuge pour leur nidification, ou des plantes adaptées aux conditions de sécheresse.

### À RETENIR !

☞ **Les pelouses sèches\*** un important témoin de l'élevage de petits troupeaux et un très grand nombre d'espèces rares pour la région. Elles ont fortement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle et sont aujourd'hui très menacées.

☞ **La forêt** de vastes massifs forestiers, réservoirs de biodiversité, présentant une belle diversité de milieux et assurant la protection de la qualité de l'eau

☞ **des milieux rocheux** exceptionnels pour la région

☞ présence exceptionnelle du **Daphné des Alpes**, plantes des falaises, et du **Damier du Frêne**, papillon des lisières forestières

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

### Un papillon en voie d'extinction

Le Damier du Frêne est un papillon des lisières forestières des fonds de vallon ensoleillés, où il dépose ses œufs sur les jeunes frênes. Fleuron de la faune bourguignonne, il ne subsiste en France que dans 4 départements, dont la Côte-d'Or. Sa préservation passe par l'abandon des plantations de conifères dans les fonds de vallée et la limitation de la circulation motorisée sur les pistes forestières.



© Stefan Kuemmel

### Un champion de l'escalade



© Pierre Juillard

L'Athamanthe de Crète, malgré son nom, n'existe pas en Crète. C'est une plante montagnarde que l'on ne rencontre que dans les fissures des falaises calcaires. En France, elle est présente dans les Alpes et les Causses ainsi que dans le Jura. Typique des falaises de la Côte et de l'Arrière-Côte, qui sont des milieux exceptionnels en Bourgogne, elle n'est connue, sur le territoire, qu'entre Chambole-Musigny et Couchey. Elle est cachée dans des sites difficiles d'accès, ce qui assure sa préservation.

### LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges  
 Direction de la Biodiversité et du Développement Durable  
 3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex  
 Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com

## LES SITES REMARQUABLES DE FIXIN

La commune de Fixin, d'une superficie de 1 012 ha, s'étend sur 9 km d'Ouest en Est et traverse 4 petites régions naturelles :

Le plateau calcaire à l'Ouest comprend un grand massif forestier, avec de vastes pinèdes, jusqu'à la Rente de Chamerey.

Au centre, la Côte calcaire est formée par les plateaux du Champ Sement et du Moulin à Vent aux remarquables pelouses\* sèches, encadrant la grande Combe de Fixin bordée de falaises.

Plus à l'est se trouve le vignoble du pied de Côte accueillant le village en son centre.

A l'extrémité Est s'étend la plaine agricole, comprenant la zone d'activités commerciales, la gare de triage ferroviaire, les gravières et les champs cultivés jusqu'à l'autoroute A31 qui marque la limite du territoire.

**1** site remarquable a été identifié à Fixin : il correspond au vaste site Natura 2000 des « Combes de la Côte dijonnaise » et regroupe les secteurs les plus importants de la commune, depuis les falaises de la Combe Laveau jusqu'aux grandes pelouses\* du Champ Sement. Au-delà, les bandes herbeuses (haies, bords de vignes, de routes et de champs), les boisements isolés et les friches sont très importants pour les cycles de vie des espèces.

- Cours d'eau
- Cultures
- Etangs
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Pelouses
- Plantations de conifères
- Vignes
- Village



© CCGCNSG



### COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE Dans le ravin de Fixin

Sur les éboulis très pentus de la Combe de Fixin, aux accents montagnards, de véritables forêts de ravin à Tilleul forment un liseré au pied des falaises, exposé au nord. Sur l'autre versant, chaud et ensoleillé, la sécheresse favorise le Chêne pubescent. On rencontre alors, dans les petites clairières, l'Inule à feuilles de spirée, une plante très rare en Côte-d'Or. Ailleurs, c'est le domaine de la forêt de hêtres, accompagnés de chênes sessiles, de charmes, et d'autres espèces originaires du centre de l'Europe comme le Groseillier des Alpes, la Scille à deux feuilles, le Lis martagon ou la Gesse printanière.



© Pierre-Juliano



### COMBES DE LA CÔTE DIJONNAISE Falaises et rochers

Les falaises de la Combe de Fixin, fréquentées de longue date pour la pratique de l'escalade, accueillent des espèces remarquables comme le Faucon pèlerin. Milieux exceptionnels en Côte-d'Or, ils abritent aussi des plantes très adaptées à la sécheresse, comme le Daphné des Alpes, qui ne poussent que dans les fissures ! En France, on rencontre cet arbrisseau aux branches tordues surtout dans les Alpes et les Causses. Sur le territoire, il n'est connu qu'entre Flagey-Echézeaux et Couché. Il est caché dans des sites difficiles d'accès, ce qui assure sa préservation.



© Reflets & Echos

### AUX ABORDS DU VILLAGE

Le village de Fixin présente un habitat dispersé, réparti en trois unités depuis les maisons du fond de combe, près du Parc Noisot, jusqu'aux bâtiments de la zone artisanale, dans la plaine agricole. Autour de la zone bâtie, la mosaïque de milieux formée de friches, de petites prairies, de haies, de jardins et de vergers assure un rôle de protection des rivières par rapport aux vignes et cultures environnantes.

### UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée à la limite entre la Côte calcaire et la vaste Plaine agricole, la commune de Fixin se trouve en « pied de Côte ». Le vaste karst\* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, mais seuls quelques sources et fossés agricoles parcourent la partie Est du territoire, en lien avec quelques gravières. Les milieux naturels associés au rare chevelu hydrographique à travers la Plaine (végétations aquatiques, prairies, friches et boisements humides) sont à préserver ou à restaurer. La commune comporte un plateau forestier accidenté, vaste réservoir de biodiversité. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses\* et friches), qui suit le couloir des plateaux de la Côte est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Les milieux herbeux ont considérablement régressé depuis le XX<sup>e</sup> siècle. Il est primordial de les conserver, ou de les restaurer, car ils assurent le lien entre les grandes pelouses\* de la Côte.